



QUEL AVOCAT DEMAIN ?

publié le **26/01/2018**, vu **659 fois**, Auteur : [Maître Michel BENICHOU](#)

L'Observatoire national de la profession d'avocat – au sein du Conseil National des Barreaux – continue à faire un travail remarquable d'analyses et de collecte des données. Un questionnaire a été largement publié. Les résultats sont très intéressants.

L'Observatoire national de la profession d'avocat – au sein du Conseil National des Barreaux – continue à faire un travail remarquable d'analyses et de collecte des données. Un questionnaire a été largement publié. Les résultats sont très intéressants.

Ainsi, 54 % des avocats se disent optimistes quant à leur avenir. Il y a donc une croissance de l'optimisme dans la profession en dépit de la concurrence exacerbée avec les autres professions juridiques mais aussi les banquiers, les assureurs, les braconniers du droit et, maintenant, les plateformes numériques.

Parmi les principales qualités de l'avocat, les sondés mettent en exergue son accessibilité et son investissement pour la défense de l'intérêt du client et la valorisation de ses droits.

En revanche, ils sont persuadés qu'il faudra utiliser des outils technologiques. 93 % considèrent que l'exercice de la profession se fera avec ces outils nouveaux qui vont en modifier l'organisation. Ainsi, un site parait indispensable à 90 % des sondés. En revanche et de façon paradoxale, ils ne sont que 67 % à en posséder un !

Il reste que le numérique bouleverse l'avocat dans son activité. Il devra imaginer et innover. Il devra être créatif, être un véritable manager tout en étant attaché à la déontologie.

L'Observatoire a enfin dressé 4 profils d'avocats :

L'avocat augmenté : un expert aidé par des outils technologiques,

L'avocat entrepreneur : il va utiliser des outils pour une vision centrée sur son client,

L'avocat créatif : qui sera présent en ligne, travaillera son image, utilisera le numérique et innovera,

L'avocat engagé : un véritable entrepreneur et un manager dans ses rapports avec ses collaborateurs avocats ou salariés.

Michel BENICHO